

Nomination de M. Eric GERVASONI aux fonctions de responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Côte d'Azur ¹

DEC112411DR20

Portant nomination de M. Eric GERVASONI aux fonctions de responsable régional de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de la délégation Côte d'Azur

Le Président,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 100033DAJ du 21/01/2010 donnant délégation de signature à Mme Marie-Florence GRENIER-LOUSTALOT, déléguée régionale pour la circonscription Côte d'Azur notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu le document d'orientation et de cadrage de politique de sécurité des systèmes d'Information du CNRS (PSSI) du 15 novembre 2006 ;

Vu la décision n° 070007DAJ du 18 janvier 2007 portant approbation de la Charte pour l'usage de ressources informatiques et de services Internet ;

¹ RSS thématique : s'il s'agit d'une nomination au sein d'un Institut ou au sein d'une structure à vocation nationale du CNRS.

Vu la décision n°111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information du CNRS (RSSIC) ;

Décide

Article 1^{er}

M. Eric GERVASONI, Ingénieur d'études, est nommé responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Côte d'Azur à compter du 21/01/2010.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Valbonne, le 14/10/2011
P/ le Président et par délégation
La déléguée régionale